

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes - 14 janvier 2020

L'Insee Bretagne publie l'étude

"En Bretagne, un enfant sur quatre vit au quotidien avec un seul de ses parents"

Insee Flash Bretagne n° 59

Un enfant sur dix vit au sein d'une famille recomposée

- En Bretagne, en 2018, 72 % des enfants mineurs vivent au quotidien dans une famille "traditionnelle" composée d'un couple et de leurs enfants. 18 % vivent dans une famille monoparentale et 10 % dans une famille recomposée.
- Comparé au niveau national, la part des familles "traditionnelles" est plus importante en Bretagne et place la région au deuxième rang des régions françaises derrière les Pays de la Loire (74 %).
- En Bretagne, les trois quarts des enfants mineurs vivent avec leurs deux parents, au sein d'une famille "traditionnelle" ou recomposée.
- Plus les enfants sont âgés, moins ils vivent dans une famille "traditionnelle" : 82 % avant l'âge de 3 ans, 66 % de 15 à 17 ans.

Des familles recomposées plus grandes et plus souvent en dehors des pôles urbains

- 40 % des familles recomposées sont des familles nombreuses, c'est à dire avec 3 enfants ou plus. Cette proportion est moindre dans les familles "traditionnelles" (20 %) et monoparentales (15 %).
- Comparées aux familles monoparentales, les familles "traditionnelles" et recomposées résident plus fréquemment dans le périurbain ou en dehors des grands pôles, où les habitations sont plus spacieuses.
- Concernant le statut d'occupation des logements, 80 % des familles "traditionnelles" sont propriétaires tandis que deux tiers des familles monoparentales sont locataires.
- Les deux parents ont un emploi dans près de 80 % des familles "traditionnelles", tout comme les deux membres du couple dans 66 % des familles recomposées.

Relations presse : Christelle MARCAULT

 02 99 29 34 90

 communication-bretagne@insee.fr